

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2014

*Le 26 Mai 2014, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 2 Juin 2014 à 20 h 30, en Conseil ordinaire.*

*L'an deux mil quatorze, le 2 Juin 2014 à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.*

☞ **Etaient présents** : Wily DUBOS, Maire, Catherine CORDIER, Estelle COURTEIX, Dolorès SAGESTE, Françoise PARANT, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Jean-Pierre BERTHELOT, Olivier BAN, Bernard JACQUINET, Didier De AMORIN, Hubert FOURNET, Bernard WEILER, Bernard MALLET, Clément GOELDEL.

### ☞ **ORDRE DU JOUR** :

- **Délibérations** :

31/2014 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA REFECTION DU CHEMIN DE LA PETITE BARBARIE

32/2014 : DELEGATIONS SUPPLEMENTAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : DROIT DE PREMPTION ET DBM (Décisions Budgétaires Modificatives) DE TRANSFERT DE COMPTE A COMPTE.

- **Questions Diverses** :

- Cimetière : état des travaux du columbarium et recensement des tombes
- Courrier de Monsieur RENEVIER : révision du POS valant PLU

- **Compte rendu des Commissions** :

- Urbanisme : PLURIAL, travaux chemin de la Petite Barbarie, travaux chemin des coutures (cimetière).
- Fleurissement et espaces verts
- Jeunesse et Associations Culture, Fête et Manifestations
- Communication/Cellule de Crise
- Point sur la rentrée scolaire

Avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, le Conseil entend deux interventions : celle de Madame PEDRINI, Agent Comptable de la Trésorerie Municipale de Verzy et de Monsieur Fabrice BELOTTI, Président de l'Association de Montvillers.

Après ces deux interventions la séance du Conseil peut commencer.

Catherine CORDIER est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal signent la feuille de présence, ainsi que le procès-verbal de la séance du 25 Avril 2014.

**DELIBERATIONS :**

**31/2014 : Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la réfection du chemin de la petite barbarie.**

La Sous-Préfecture en 2013 avait été déjà sollicitée et n'avait pu donner suite à notre demande. La Sous-Préfecture en charge de ce dossier, souhaite qu'une nouvelle délibération pour la demande de subvention au titre de la DETR 2014, concernant la réfection du chemin de la Petite Barbarie soit prise par le nouveau Conseil Municipal. L'attestation de non commencement de travaux jointe au dossier de demande de subvention doit être également actualisée.

A ce titre le Maire demande au Conseil de voter cette nouvelle délibération afin de redéposer le dossier de demande de subvention.

La proposition est soumise au vote à mains levées.

POUR : 15                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 0

**ACCEPTE À L'UNANIMITE.**

**32/2014 : Délégations supplémentaires du Conseil Municipal au Maire : droit de préemption et Décision Budgétaire Modificative) de transfert de compte à compte.**

Le Maire demande aux membres du Conseil l'autorisation de pouvoir exercer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par le code de l'urbanisme, à l'occasion des Déclarations d'Intention d'Aliéner déposées par les notaires.

Après discussion, les membres du Conseil souhaitent être informés des Déclarations d'Intention d'Aliéner faites à ce sujet.

*La proposition est soumise au vote à mains levées :*

CONTRE : 0                                      ABSTENTION : 1                      POUR : 14

**ACCEPTE A LA MAJORITE.**

**Décision Budgétaire Modificative :**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil leur accord afin de lui déléguer pour la durée de son mandat les décisions budgétaires modificatives de transfert de compte à compte dans la limite de 5 000 euros.

*Les propositions sont soumises au vote à mains levées :*

CONTRE : 0                                      ABSTENTION : 0                      POUR : 15

**ACCEPTE A L'UNANIMITE.**

### Questions diverses :

#### 1) *Le Cimetière : état des travaux du columbarium et recensement des tombes.*

Monsieur CHAPPELLET en charge de ce dossier indique que des plantations d'arbustes ont été faites par la société Renard CAMUS. Il reste l'engazonnement qui sera fait prochainement.

En ce qui concerne le recensement Catherine CORDIER et Jean-Marie CHAPPELLET sont en phase d'achèvement. Les tombes ont été répertoriées. Un tableau sera fait. La secrétaire de mairie insérera le tout sur un logiciel prévu à cet effet.

2) Le maire a reçu un *courrier de Monsieur RENEVIER*, fils de Madame NOUVION qui souhaite qu'une partie boisée de sa propriété devienne constructible. Il demande donc une modification partielle du PLU. Chacun ayant l'information suite à la lecture de la lettre par monsieur Jacquinet donnera son point de vue sur cette demande lors du prochain conseil municipal. Une réponse sera alors apportée à Monsieur RENEVIER.

#### 3) *Projet concernant la salle des fêtes.*

La Société PLURIAL a proposé un projet. Lors de notre dernière rencontre, Plurial a revu son calendrier de réalisation. L'achèvement des travaux, initialement prévu en avril 2016, serait reculé à 2017.

Monsieur BAN qui suit avec attention ce dossier rappelle que lors de la prochaine réunion prévue courant juin, il nous apportera des compléments d'informations qui nous permettront de mieux appréhender la position de PLURIAL.

4) Le conseil souhaite qu'un *nouveau local pour les employés* municipaux soit réalisé. Monsieur BAN propose une implantation du bâtiment sur le terrain récent acquis par la municipalité. Il a la charge de préparer un dossier qui sera étudiée par la commission Patrimoine urbanisme le 20 juin et par le Conseil municipal.

#### 5) *Chemin de la Petite Barbarie :*

Le SIAEP va creuser une tranchée et installer une conduite d'eau potable, ainsi qu'une borne à incendie. Les travaux sont prévus après le 22 juin.

#### **Chemin des Coutures :**

Le gravillonnage sera fait le 16 Juin prochain.

#### 5) *Route de Rilly :*

L'entreprise COLAS nous a informés de son intention de mettre une couche de roulement sur la CD26 de la route de Rilly jusqu'à la rue du Plat Pain. Les travaux sont prévus à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2014.

6) *Trottoir de la rue des voisins* coté droit en allant vers Montchenot. Des devis sont en cours de réalisation.

### **7) Fleurissement :**

Au nom du conseil le maire remercie tous les nombreux bénévoles ayant travaillé au fleurissement.

La livraison des fleurs quelques jours avant les plantations a fait gagner beaucoup de temps. Le maire remercie particulièrement Monsieur BERTHELOT, Madame et Monsieur MALLET pour leur efficace bénévolat.

### **7) Journées des jardins.**

Le succès était au rendez-vous. On s'est réjoui que deux très belles propriétés privées aient été ouvertes au public.

### **8) Madame Estelle COURTEIX fait le point sur les prochaines rencontres culturelles**

Randonnée du lundi de Pentecôte, course par couple, (CAVAM) les flâneries cérébrales, (Association Montvillers) kermesse des écoles en juin (Coopérative scolaire).

Pour le dernier trimestre, signalons que la fête communale est prévue les 5, 6, 7 septembre sauf si c'est un week-end de vendanges. Le programme reste identique à celui de l'année dernière (pétanque, animations gonflables, feu d'artifice, forains, buvette, défilé, animation musicale le dimanche et une innovation « J'ose et je chante » : un moment amical pendant lequel chacun, chacune peut venir chanter sur la scène sa chanson favorite accompagné(e) par un pianiste en direct.

Une restauration est souhaitée le samedi juste après le concours de pétanque. Madame COURTEIX contactera le Foyer des Jeunes.

**9) Concert de Christelle LOURY** le samedi 4 octobre : les billets sont prêts à être vendus ainsi que les affiches. La billetterie débutera le 16 Juin prochain.

### **10 Patinoire synthétique :**

Le dossier est présenté par Catherine CORDIER. Pendant les vacances de Noël une patinoire synthétique sera installée un week-end de décembre sur la place de l'église. Le Reims Acrap Patinage accompagnera gracieusement enfants et adultes qui souhaiteront venir patiner. Estelle COURTEIX soumet l'idée d'associer étroitement la coopérative scolaire à cette manifestation. Les membres, à la majorité, donnent leur accord pour que cette manifestation soit mise en place.

### **11 Bulletin d'information :**

Il doit être envoyé à l'imprimerie le 20 Juin prochain. Estelle COURTEIX demande que les membres du Conseil fournissent dès à présent des articles.

### **12 Internet :**

Monsieur DE AMORIN précise que le site est mis à jour régulièrement. De nombreuses informations sont donc disponibles en temps réel. Tous s'accordent à reconnaître le précieux travail effectué.

### **13 Rentrée scolaire :**

La compétence scolaire est du ressort de la Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims. Pour notre école, la rentrée prévue le 2 septembre pour les enfants, sera celle des maternelles. Le nombre d'inscrits a progressé. On peut d'ores et déjà espérer une vingtaine d'enfants

de 2 à 6 ans. Les horaires prévus sont de 8 h 30 à 11 h 30 tous les jours du lundi au vendredi, et de 13 h 30 à 15 h 45 les : lundi mardi jeudi vendredi.

A 15 h 45, fin de l'école, les parents qui le souhaitent reprennent leurs enfants, les autres enfants ont pendant 45 mn une activité non obligatoire soit avec la maîtresse, dans le cas des APC (activité pédagogique complémentaire) soit avec une intervenante pour les TAP (temps d'activité péri-scolaire gratuits).

Les enfants profiteront des garderies du matin, du soir, de la cantine (du lundi au vendredi) et pour les primaires d'études. La garderie et du soir ainsi que la cantine sont payantes.

Il est indispensable d'inscrire les enfants auprès du secrétariat de la mairie. Une information complémentaire sera fournie aux parents avant la fin juin.

***Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 23 h 00***